

Chers collègues,

Mon expression se résumera à un état des lieux du secteur industriel que je représente ici, premier secteur industriel de notre Région, sans développer ou échanger sur les causes de ce mouvement. D'autres collègues se sont prononcés sur ce volet et je partage pleinement ou partiellement certaines interventions souvent mesurées et constructives. Par ailleurs si notre Assemblée se trouvait être saisie d'un travail sur le sujet, j'aurai à cœur d'y participer.

A l'approche de Noël il ne s'agit pas moins de 20% de l'activité de la transformation alimentaire qui est en jeu et de 13 à 15 milliards d'euros ne seront pas au rendez-vous de l'activité. La désorganisation des productions, notamment saisonnières, génère un chômage technique massif et un impact très négatif sur l'emploi saisonnier. Que dire du gaspillage alimentaire pour des produits frais et ultra frais, sur les invendus dans le commerce, sur les conséquences sur les réassortiments qui seront absents en début d'année 2019 ?

Le 30 novembre on déplorait, à date, 5000 emplois touchés et 300 000 heures de chômage partiel, chiffres à actualiser à la hausse depuis, bien sûr.

On nous dira que « l'on ne fait pas d'omelettes sans casser les œufs » ...Mais cela s'ajoute, pour notre industrie, aux dégâts causés par la guerre des prix des enseignes de la grande distribution, aux marges écrasées dont les conséquences sur l'investissement, l'emploi, les salaires, l'innovation et la compétition internationale sont dramatiques pour les 98% de PME et TPE qui structurent nos métiers.

Je terminerai par une information susceptible de porter sur notre industrie un regard à l'encontre de celui véhiculé par certains médias ou en cour dans certaines instances. La France vient de remporter la première place de la Palme de l'Alimentation Durable organisée pour 67 pays et comportant 37 indicateurs. A titre d'exemple, pour le critère de la lutte contre le gaspillage alimentaire, elle se situe en haut du podium.

Le CESER s'étant exprimé sur ce sujet pour l'éco-conditionnalité des aides aux entreprises cette information me semblait utile à partager et je tiens bien sûr pour nos collègues qui le souhaiteraient les éléments de cette distinction.

Pour ma part c'est un sujet de satisfaction et un encouragement à faire toujours mieux notamment sur le volet de la RSE au cœur de l'actualité de notre débat.

Je vous remercie.

Jacques LOUGE